



SEPTEMBRE 2024

N° 5

AU SOMMAIRE

PAGE

2 Le mot du président

Ne nous trompons pas de cible !

PAGE

3 Concours exclusif

Gagnez 1 an d'abonnement à la bibliothèque d'objets Le Vilebrequin !

PAGE

4 Commission des loisirs

À la découverte du monde le 21 novembre à Cinemont !

PAGE

6 Aventure 4x4 2024

La 33^e édition le 2 novembre

PAGE

7/10 Course de côte Saint-Ursanne - Les Rangiers

Retour sur l'événement sportif de l'été

PAGE

10 Commission des loisirs

Nos voyages exclusifs d'automne et d'hiver

PAGE

12 TCS Assurances véhicules

Demandez une offre sans engagement

Délai de reddition des textes à paraître dans l'encart 6/2024 : 31 octobre



Adrien Boillat, nouveau visage de la Section jurassienne du TCS en qualité de point de contact : « Je pense pouvoir fidéliser les membres et apporter un service de qualité. » DW

Point de contact mobile de la section

Adrien Boillat, nouveau visage du TCS

À 39 ans, Adrien Boillat s'impose comme un ambassadeur des valeurs du Touring Club Suisse. Résidant à Develier, ce père de trois enfants, marié, apporte avec lui une solide expérience de dix ans chez EBL Telecom, où il a été conseiller clientèle et référent pour le réseau jurassien. Sa formation initiale de gestionnaire de vente a ancré son approche orientée vers le service et la satisfaction client.

Depuis son entrée officielle au sein de la Section jurassienne le 1^{er} juillet dernier, Adrien se dit en phase avec les valeurs de l'organisation, qui résonnent profondément avec ses propres principes : « Je me retrouve ainsi dans la responsabilité et l'esprit d'équipe. Je suis fier de représenter l'exemplarité et l'image du TCS », confie-t-il.

Sa vision est claire : fidéliser les membres actuels, en acquérir de nouveaux, et contribuer, avec des idées novatrices, à améliorer – encore – les services du TCS. « Je suis très motivé dans ce sens. »

Il travaille à 50 % **et est disponible du lundi au vendredi par téléphone (079 288 39 38)** et pour des rendez-vous. « Je me réjouis d'aller à la rencontre des (nouveaux) membres. »

Enfin, Adrien Boillat sera présent à la Foire du Jura à Delémont du 18 au 27 octobre 2024, où il représentera la Section jurassienne du TCS sur le stand de la caisse-maladie Swica.

CONTRÔLES OFFICIELS

Tous les véhicules en circulation disposant d'une plaque minéralogique sont soumis aux contrôles périodiques officiels.

Les voitures de tourisme doivent subir les contrôles suivants :

- pour la première fois cinq ans après leur première mise en service; ensuite après trois ans, puis tous les deux ans (5 - 3 - 2 - 2);
- les voitures mises en circulation en 2019 doivent subir un contrôle périodique.

IMPRESSUM

Section jurassienne du TCS
St-Germain 20, 2853 Courfaivre

Président de la section
Pierre-Arnauld Fueg,
route de Fontenais 11,
2900 Porrentruy, tél. 079 372 66 74
Courriel : pafueg@cabinetfueg-law.ch

Rédaction / Président de la commission de communication / Publicité
Didier Walzer, 25, rue de la Penesse
2852 Courtételle,
courriel : didier.walzer@bluewin.ch

Point de contact TCS
Possibilité pour les membres de la Section jurassienne de prendre contact, du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 30,
au numéro 079 288 39 38
courriel : adrien.boillat@tcs.ch

Internet
Courriel : sectionju@tcs.ch
www.tcsju.ch

PAO et impression
Pressor SA,
impression > communication visuelle,
6, route de Courroux,
2800 Delémont, www.pressor.ch

Tirage : 22 000 exemplaires

Parution : six fois par an

Editeur : Touring Club Suisse, Genève

Le mot du président

Ne nous trompons pas de cible !



Chères et chers membres,

Chaque année, les chiffres tombent, implacables, révélant l'état de notre réseau routier national. Et chaque année, le constat s'aggrave. Avec une augmentation de 1,5 % du volume de trafic en 2023, atteignant 29,6 milliards de véhicules-kilomètres parcourus, et une explosion des heures d'embouteillages (+22,4 %), la Suisse fait face à un défi majeur de mobilité.

Les routes nationales, colonne vertébrale de notre système de transport, montrent des signes évidents de saturation. Certes, elles ne représentent que 3 % de l'ensemble du réseau routier, mais elles supportent près de 45 % du trafic total. Ce déséquilibre criant met en lumière une problématique de fond : notre réseau est en voie de devenir victime de son propre succès.

L'augmentation des heures d'embouteillages, atteignant un record de 48 807 heures, reflète plus qu'une simple surcharge de trafic. Elle pointe du doigt une infrastructure au bord de l'asphyxie, incapable de répondre aux besoins croissants de mobilité. Ces bouchons ne sont pas seulement une source de frustration quotidienne pour les automobilistes, ils constituent une menace directe pour l'économie du pays, ralentissant le transport de marchandises et multipliant les coûts.

Face à cette situation, les Autorités tentent de juguler le flot en recourant à des solutions temporaires : harmonisation de la vitesse, réaffectation des bandes d'arrêt d'urgence... Mais ces pansements ne suffisent plus à enrayer l'hémorragie. La vérité est que nous avons atteint un point de rupture où les mesures ponctuelles ne suffisent plus. Des réaménagements structurels, des élargis-

sements et des projets d'envergure sont indispensables pour garantir la fluidité de notre réseau.

Le programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales représente une réponse indispensable, bien que tardive. Chaque année de retard dans la mise en œuvre de ces projets condamne un peu plus notre réseau à la paralysie.

Si la mobilité a longtemps été l'un des moteurs du dynamisme suisse, elle pourrait rapidement devenir un frein si rien n'est fait pour inverser la tendance.

Le temps presse. Et si nous ne voulons pas que les routes nationales deviennent un symbole d'immobilisme dans un pays en mouvement, il est urgent d'agir, de planifier et d'investir.

La Suisse mérite un réseau routier à la hauteur de ses ambitions et de ses besoins. Le statu quo n'est plus une option.

Ne nous trompons donc pas de cible et **votons OUI à PRODES le 24 novembre 2024 !**



Pierre-Arnauld Fueg

Participez à notre grand concours

Le Vilebrequin

Gagnez 1 an d'abonnement à la bibliothèque d'objets *Le Vilebrequin* !

Soutenez une initiative innovante et écoresponsable en tentant de remporter l'un des **5 abonnements annuels**, d'une valeur de **CHF 120.-** chacun, mise en place par la Section jurassienne du TCS, sous forme de concours.

Le Vilebrequin, à Delémont, est une bibliothèque d'un nouveau genre, où plus de **500 objets** du quotidien (outillage, cuisine, jardinage, etc.) sont disponibles en prêt. Pourquoi acheter des outils que vous n'utiliserez que rarement quand vous pouvez simplement les emprunter ? Il s'agit du principe même de l'économie circulaire à laquelle votre

section est particulièrement sensible, tout comme à la protection de l'environnement au sens large (souvenez-vous de la restauration de la tourbière de la Saigne des Rouges-Terres, entre Le Bémont et Montfaucon, le samedi 23 mars dernier, dans laquelle elle s'était pleinement engagée au côté de l'Office de l'environnement du canton du Jura).

► **Réduisez votre empreinte carbone** et adoptez une consommation plus durable en rejoignant cette aventure. **Chaque souscription à un sociétariat TCS en septembre 2024 vous inscrit automatiquement au tirage au sort.**

Ne manquez pas cette chance de faire partie du changement !

► **Comment participer ?** Il vous suffit de prendre rendez-vous avec Adrien Boillat, notre point de contact mobile (voir première page) au **079 288 39 38** (de 8 h 30 à 12 h 30) et de souscrire à un sociétariat. Les gagnants seront contactés personnellement début octobre.

Bonne chance à tous !

www.levilebrequin.ch

Jeudi 21 novembre 2024,
à 19h30, à Cinemont (Delémont)

4

Terres d'aventures et s'éveiller au monde



CINEMONT

La conférence, sponsorisée par Cinemont, sera suivie par un apéritif/verre de l'amitié, offert par la Section jurassienne du TCS.

20 raids autour du globe rétrospective

Terres explorées

20 raids au long cours - en 14 ans

834 jours ... nuits !

108 pays visités - dont certains plusieurs fois

157 passages de frontières

230'000 km parcourus

22'000 photos retenues

2006-2019



20 raids aventure

Thèmes abordés

concept & raids
terres explorées
organisation
préparation perso
déroulement
galerie photos



Commission des loisirs

Succès pour la journée des familles au minigolf de Reconvilier

Le dimanche 11 août dernier, le minigolf de Reconvilier a accueilli une quarantaine de participants pour une journée dédiée aux familles, organisée par la commission des loisirs. Sous un ciel très clément, petits et grands ont profité de l'entrée gratuite offerte aux membres TCS et leur famille, tandis que les non-membres se sont joyeusement acquittés du tarif habituel.

L'événement, qui a débuté à 14 h et s'est poursuivi jusque tard dans la soirée, a permis aux familles de s'amuser en plein air, tout en découvrant la Section jurassienne du TCS, présente sur place avec ses représentants.

Cette journée conviviale a une fois de plus démontré l'importance de ce type d'initiative pour valoriser les couleurs locales du TCS.



La Section jurassienne du TCS a accueilli les familles et a répondu à leurs questions lors de cet événement.



Les participants se sont amusés tout l'après-midi sur les parcours du minigolf, dans une ambiance conviviale.



Une quarantaine de participants ont profité de cette journée ensoleillée pour se divertir en plein air.



Aventure 4x4

TCS section jurassienne

2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

Langue de correspondance F ☐ ou D ☐ Inscription valable dès réception du paiement

CONDUCTEUR

Nom: E-mail:

Prénom: N° tél.:

Adresse: N° de membre TCS:

NPA/Localité: Pays:

VÉHICULE

Marque/Type:

No de plaques:

Couleur:

FINANCE D'INSCRIPTION (par véhicule):

MEMBRES TCS (Prix par véhicule) CHF 80.- / € 80.- =

NON-MEMBRES (Prix par véhicule) CHF 100.- / € 100.- =

MENU ADULTES (Prix par personne) CHF 25.- / € 25.- =

MENU ENFANTS (Prix par personne) CHF 10.- / € 10.- =

MONTANT À PAYER =

AVANT LE 10.10.24

Par e-banking:
IBAN CH74 0630 0193 4749 7542 6

A RETOURNER JUSQU'AU 10.10.24 À :

AVENTURE 4X4,
EDITH FAHRNI,
ETANG 6,
CH-2800 DELÉMONT

ou on-line:
www.tcsju.ch

Important: Les équipages inscrits (**max.100**) recevront la semaine précédant la manifestation:
le règlement particulier, les dernières instructions, l'heure et le lieu de départ.

33^e EDITION
SAMEDI 2 NOVEMBRE

79^e course de côte St-Ursanne—Les Rangiers

Un spectacle à haute tension

La 79^e édition de la course de côte internationale St-Ursanne - Les Rangiers, présidée par Jean-Claude Salomon, a eu lieu le week-end des 17 et 18 août derniers sous un ciel clément, mais avec une atmosphère électrique. La montée de 5,2 km, célèbre pour ses virages serrés et ses dénivelés vertigineux, a une fois de plus réuni l'élite du sport automobile européen. Les spectateurs, massés le long du parcours, ont été témoins

de performances spectaculaires et de quelques frayeurs.

Plateau de haut niveau

Les favoris étaient au rendez-vous et c'est l'Italien Christian Merli qui a dominé les débats (chrono final de 3'29"508) pour la troisième année consécutive. Le Français Geoffrey Schatz à 01'601 et l'Allemand Alexander Hin à 03'266 ont complété le podium.



Le président Jean-Claude Salomon et le directeur de course Roland Piquerez effectuent quelques réglages.



Photos Didier Walzer

Les VIPs et sponsors principaux (de gauche à droite): André Saucy, Romain Lovis et sa fille marine, les pilotes automobiles Grégoire Saucy et Neel Jani (et son fils Maverick), Mihranda Gentile (TCS), Ian Hennin (directeur de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile Jura), Gianfranco Albertella (TCS), Pierre-Arnauld Fueg (TCS) et Sébastien Leprat, chef du Service politique du TCS.



Une quarantaine de régionaux se sont élancés sur les bords du Doubs parmi les quelque 200 concurrents inscrits. Le meilleur d'entre eux a été Roland Bossy. L'Ajoulot s'est classé 2^e de la classe 2000 cm³ et 12^e au classement scratch.

Au-delà des performances sportives, l'événement, dont le sponsor principal est la Section jurassienne du TCS, a confirmé son succès populaire avec une belle affluence. Les spectateurs, venus de toute l'Europe, ont profité d'une ambiance festive dans la cité médiévale de St-Ursanne, où la passion pour le sport automobile est toujours palpable.

Sécurité exemplaire

Côté organisation, la course s'est déroulée sans accroc majeur, grâce à une sécurité exemplaire, notamment grâce à la présence constante de l'équipe et des véhicules d'intervention du Touring Club Suisse, et une logistique bien rodée.

Rendez-vous l'année prochaine pour une 80^e édition (16 et 17 août 2025) qui s'annonce d'ores et déjà grandiose.



www.rangiers.ch

Une « Art-Car » rend hommage à l'art

À l'occasion de la course de côte, une voiture unique en son genre a pris le départ. Ce prototype Nova de dernière génération, dont le moteur a été préparé dans le Jura par l'atelier Tfttech à Lajoux et piloté par Jean-Jacques Maître, de Fontenais, est bien plus qu'un simple véhicule de compé-

tition: il s'agit d'une véritable œuvre d'art, peinte par l'artiste français Astro, célèbre pour son approche innovante du street art.

Cette collaboration artistique est née de la rencontre entre Maître, l'artiste parisien et Pierre Kohler, fondateur du POPA, le fameux musée interna-

tional de l'art optique, à Porrentruy. Ensemble, ils ont donné vie à cette « Art-Car », une carrosserie unique qui combine l'art et la performance mécanique.

Après avoir enchaîné les courses à des vitesses pouvant atteindre 280 km/h, cette œuvre sera exposée au POPA, soulignant ainsi la renaissance d'un concept initié dans les années 70.

Avec ce projet, Jean-Jacques Maître ne vise pas seulement la victoire contre ses concurrents, mais aussi un hommage à l'art, évoquant l'héritage du sculpteur fribourgeois Jean Tinguely, qui avait déjà marqué cette course de son empreinte artistique en 1993.

Les spectateurs ont pu découvrir cette voiture singulière lors de la compétition et dans un stand à Saint-Ursanne avant qu'elle ne prenne place au musée, où elle continuera de fusionner l'art et la vitesse.



Le pilote ajoulot Jean-Jacques Maître dans sa voiture de course peinte par l'artiste français Astro. Quelle classe! DW



Les pilotes professionnels Grégoire Saucy et Neel Jani avec son fils Maverick ont effectué une montée à bord de la 2 CV mascotte de la Section jurassienne du TCS (ici au sommet des Rangiers). Ils étaient conduits pour l'occasion par Marc Mutti, président de la commission de circulation de la section. ►



Roland Piquerez et Jean-Claude Salomon gardent la main sur le parc automobile.



Les pilotes Neel Jani et Grégoire Saucy à l'heure de l'interview dans l'espace VIP. ➡➡➡



La Section jurassienne du TCS est sponsor principal de l'événement. Le Touring Club Suisse assure également la sécurité et le dépannage de la course grâce à la présence constante d'une équipe de professionnels et de véhicules d'intervention.



Le président de la course Jean-Claude Salomon devant un véhicule du garage Roland Affolter, à Porrentruy, sponsor de la manifestation pour la première fois cette année.

Commission des loisirs

VOYAGES AUTOMNE - HIVER



Fr. 255.--
Membre TCS
au lieu de
Fr. 269.--

ITALIE
MILAN

Du jeudi 7 au vendredi 8 novembre 2024 / 2 jours

Offre valable jusqu'au 30 octobre 2024

Détails, programme et conditions générales disponibles sur www.novicar.com

ITALIE

CROISIÈRE RÉVEILLON À VENISE

Du samedi 28 décembre 2024
au mercredi 1^{er} janvier 2025 / 5 jours

Offre valable jusqu'au 30 octobre 2024

Détails, programme et conditions générales disponibles sur www.novicar.com

Fr. 1'708.--
Membre TCS
au lieu de
Fr. 1'798.--



DÉCOUVREZ TOUS NOS MARCHÉS DE NOËL
sur www.novicar.ch



Inscriptions à
NOVICAR SA

Route de Tavannes 7 | 2732 Reconvilier

Tél. : 032 426 72 68
www.novicar.ch

Sortie de fin d'année samedi 30 novembre 2024

La fin de l'année approche à grands pas, et il est déjà temps de penser à notre prochaine rencontre, qui aura lieu le samedi 30 novembre 2024. Pour se plonger dans l'ambiance hivernale, nous découvrirons le Musée du Ski au Boéchet (photo ci-contre) avec un guide. À l'issue de cette visite, un apéritif sera servi sur place. Ensuite, nous nous retrouverons à l'Auberge du Peu-Péquignot, où un délicieux repas campagnard nous sera proposé.

Rendez-vous à 16 h 30 directement au Boéchet.
Une participation de 25 CHF par personne est demandée, à verser sur l'IBAN CH79 0630 0082 4700 3220 7.
Pour tout renseignement et inscription, contactez Annelise Monnat à a.monnat@bluewin.ch ou au 079 502 92 25 jusqu'au 13 novembre prochain.



Sortie neige 2025 (24, 25 et 26 janvier)

Réservez dès maintenant les dates des 24, 25 et 26 janvier 2025 pour notre sortie, qui se déroulera aux Diablerets, au chalet « La Casquette du Culan ».

Des informations complémentaires suivront dans le prochain bulletin.

Annelise Monnat

La rubrique juridique

Ivresse passagère

Lors d'une sortie d'entreprise, mon collègue est alcoolisé. Je décide de le raccompagner chez lui. Malgré son taux d'alcoolémie élevé, peut-il prendre place sur le siège passager ?

La réponse est oui. En Suisse, il n'existe aucune loi interdisant de transporter des personnes ivres sur le siège passager. Cependant, le conducteur est légalement tenu de consacrer toute son attention à la route et à la circulation. Il doit notamment éviter toute activité qui compliquerait la conduite du véhicule. Il doit également veiller à ce que son attention ne

soit pas distraite (art. 3 de l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière).

Ainsi, même si cela n'est pas formellement interdit, le conducteur serait bien avisé de ne pas installer sur le siège avant un passager en état d'ébriété et agité. Si tel est tout de même le cas et que le passager perturbe la conduite, le chauffeur ferait bien de s'arrêter et de le faire asseoir sur le siège arrière.

En effet, en cas d'accident, le conducteur distrait par son passager pourrait être sanctionné par une amende, voire un re-

trait de permis de conduire.

À l'opposé, si le conducteur est fortement alcoolisé et que le passager a connaissance de cet état d'ébriété, le passager peut également être tenu pour responsable et donc punissable.



Charles Poupon, avocat spécialiste FSA en responsabilité civile et droit des assurances, Delémont



TCS Assurances véhicules

Demande d'offre sans engagement

Preneur d'assurance

N° de membre TCS ☐ M. ☐ Mme

Prénom

Tél.

Nom

E-mail

Non-membre TCS – Veuillez compléter les données suivantes

Rue/n°

Nationalité

NPA/localité

Date de naissance

D'autres produits TCS :

☐ Livret ETI ☐ Protection juridique ☐ Mastercard ☐ Membre Camping ☐ Assurance Vélo ☐ autres

Véhicule

Leasing ☐ Oui ☐ Non

☐ Copie du permis de circulation en annexe

ou compléter les données du véhicule :

Marque

Cylindrée/cm³

Modèle

1^{ère} mise en circulation

Prix catalogue (sans accessoires) CHF

Couverture souhaitée



Responsabilité civile

Couverture minimale obligatoire

1

Couverture des dommages

suivants : dommages matériels
causés à autrui, dommages
corporels causés à autrui



Solution casco partielle

Composée de 1 + 2

2

Couverture des dommages

suivants : vol, incendie, forces de la
nature, collision avec des animaux,
morsures de mantes, bris de glace,
malveillance de tiers



Solution casco complète

Composée de 1 + 2 + 3

3

Couverture des dommages

suivants : collision et rayures du
véhicule

Conseils de la Bâloise sur :

- ☐ Habitat et propriété
(p. ex. assurance ménage)
- ☐ Prévoyance & patrimoine
(p. ex. planification financière)
- ☐ Paiement & épargne
(p. ex. crédit privé)
- ☐ _____

Retourner le formulaire dûment rempli à :

TCS Section jurassienne
Adrien Boillat
St-Germain 20
2853 Courfaivre

tél. 079 288 39 38
du lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h 30

Courriel : adrien.boillat@tcs.ch